

Fichier nomenclature CIM 10

LIBCIM10.TXT

Table des libellés des diagnostics, adaptée de la CIM10

Les tables de libellés sont toutes construites sur le même modèle : chaque table est fournie dans un fichier séquentiel de longueur variable, codé en ANSI (ISO8859-1, adaptation WindowsTM pour True-TypeTM) chaque enregistrement se terminant par les caractères *retour-chariot* et *ligne suivante* (codage ANSI : décimal 13, hexa 0D et décimal 10, hexa 0A).

Chaque fichier est directement imprimable : il ne contient pas d'en-tête, ni de code binaire. Il y a lieu toutefois de disposer d'un pilote d'impression ANSI pour True-TypeTM, cette obligation étant notamment liée aux caractères *æ* et *Œ* présents dans certains libellés mais absents des pilotes non ANSI ou non conforme True-TypeTM.

Chaque ligne est composée de deux ou plusieurs champs. Dans un souci d'homogénéité, étant donné qu'un séparateur de champ était rendu nécessaire pour séparer des champs de longueur variable, il est utilisé également pour délimiter les champs de longueur fixe. Ce séparateur est le caractère *pipe* (| ANSI : décimal 124, hexa 7C). Bien entendu, ce caractère n'apparaît nulle part à l'intérieur des champs eux-mêmes, et notamment au sein des libellés.

LIBCIM10

Chaque enregistrement comporte 4 champs. Les deux premiers sont de longueur fixe, les deux derniers (libellés) de longueur variable.

Dans le premier champ, le code est conforme aux codes de la 10^{ème} révision de la classification internationale des maladies (CIM10), adaptés au PMSI (6 digits, omission du point).

- digit 1 : lettre majuscule, de A à Z ;
- digit 2 : chiffre 0 à 9 ;
- digit 3 : chiffre 0 à 9 ;
- digit 4 : chiffre 0 à 9, ou espace, ou + ;
- digit 5 : chiffre 0 à 9, ou espace, ou + ;
- digit 6 : chiffre 0 à 9, ou espace ;

L'enregistrement comporte donc successivement :

Position	Champ	Commentaire
1 - 6	<i>Code</i>	Longueur fixe, 6 caractères
7		1 ^{er} séparateur
8	<i>Type</i>	Longueur fixe, 1 caractère
9		2 ^{ème} séparateur
10 - n	<i>Libellé court</i>	Longueur variable, < 71 caractères
n+1		3 ^{ème} séparateur
n+2 - fin	<i>Libellé complet</i>	Longueur variable, sans limitation

Le champ *type*

Le champ **type** est destiné à permettre d'établir la distinction entre les codes autorisés dans les RUM, et ceux qui sont interdits. Il faut noter que cette information est redondante par rapport au contenu de la table DIAG10CR, utilisée par le moteur de groupage (cf. la fonction groupage), puisque ce moteur doit pouvoir fonctionner même en l'absence de tables de libellés.

Valeurs prises par ce champ

- | | |
|----------|--|
| 0 | Pas de restriction particulière (valeur par défaut). |
| 1 | Code interdit en DP et DR car très imprécis et autorisé ailleurs |
| 2 | Code interdit en DP et DR parce qu'il s'agit d'une cause externe de morbidité (V, W, X, Y) et autorisé ailleurs |
| 3 | Code interdit en DP et DR parce qu'il s'agit d'une catégorie non vide ou d'un code père interdit et déconseillé en DAS |

Le champ *libellé court*

Il comporte un maximum de 70 caractères. Il n'est pas complété par des espaces lorsqu'il n'atteint pas cette limite ; il faut donc rechercher l'emplacement du 3^{ème} séparateur dans l'enregistrement pour obtenir la position finale du libellé court (et la position initiale du libellé complet).

Ce libellé est codé en ANSI standard, c'est-à-dire qu'il ne comporte aucun caractère spécial ni accentué. Dans la mesure du possible, il est constitué de lettres capitales, mais il a recours parfois aux lettres minuscules (non accentuées) lorsque cela permet de faciliter la lecture des abréviations employées (ex: *Ac.* pour *anticorps*). Les abréviations sont le plus souvent ponctuées (par des *points* ; ex: *cérébral* devient *CEREB.*), sauf lorsque l'écriture non ponctuée est consacrée par l'usage.

Les libellés comportent parfois des symboles divers (ex: symbole *supérieur à*) mais il s'agit toujours de symboles de l'ANSI standard. Ainsi, on ne trouve ni accolades, ni barre de division inversée, ni crochets, ni *pipe*. Comme il a été dit plus haut, c'est ce dernier caractère qui sert de séparateur entre ce champ et le suivant.

Le champ *libellé complet*

C'est le libellé officiel de la CIM-10, à de rares exceptions près. De longueur variable, il est séparé du champ *libellé court* par un caractère *pipe*, et s'achève avec la fin de l'enregistrement. Il n'y a pas de longueur maximum.

Il peut utiliser tous les caractères imprimables de l'ANSI, à l'exclusion du caractère *pipe*. Notamment, il peut comporter les minuscules accentuées (à, é, è, ù, â, ê, î, ô, û, ä, ë, ï, ö, ü), le *cédille* minuscule (ç) ou majuscule (Ç), les majuscules accentuées (À, É, Ê, Ù, Â, Ê, Î, Ô, Û, Ä, Ë, Ì, Ö, Ü), et les caractères liés, tant minuscules que majuscules (œ, æ, Œ, Æ).